

# Petite Tunisie

## ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7 »
Trois mois.....	4	5 »

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS.  
LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL  
et à l'AGENCE DE PUBLICITÉ, 9 rue Sadikia.

## ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1894

Tunis, le 19 février 1894.

## Au Palais Khéreddine

De mieux en mieux. La semaine dernière on remettait les affaires à juillet, cette semaine, au civil, on les a renvoyées après les vacances d'août, sans même pouvoir fixer une date ; on les examinera quand et comme on pourra ; c'est presque le renvoi aux calendes grecques. Et nous devons reconnaître que, dans le moment, il est impossible de faire autrement. Avec la meilleure volonté du monde nos magistrats ne peuvent ni mieux faire, ni plus vite, leurs rôles sont surchargés, ils ne savent plus où donner de la tête.

Ce n'est pas déjà — du moins à notre sens — une profession bien agréable que celle de rendre la justice à heure fixe, ce n'est déjà pas si charmant que d'être juste à jet continu sans pouvoir passer sur le pauvre plaideur une mauvaise humeur résultant d'un cauchemar prolongé ou d'une digestion difficile, et ce n'est pas si facile non plus que de démêler la vérité dans les assertions les plus contradictoires que les avocats de chaque partie émettent avec la même chaleur et la même conviction, sans compter qu'on ne contente jamais qu'une partie à la fois et qu'on se fait, de l'autre, un ennemi ; mais c'est bien pis encore, c'est à y renoncer, quand on se voit en face d'une liste pareille de procès aussi bien au civil qu'au commercial.

Ce n'est pas précisément qu'à Tunis on soit plus processif qu'ailleurs, mais il faut tenir compte de ce fait que les indigènes, assez longtemps en défiance à l'égard de notre justice qu'ils redoutaient de voir pencher exclusivement du côté des Français, en apprécient, peu à peu, l'impartialité et hésitent de moins en moins à avoir recours à elle.

En outre, les affaires de tout genre deviennent si difficiles, se ralentissent à un tel point que les rentrées ne se font plus, que les fonds baissent dans toutes les caisses, que les plus solides même de nos commerçants, n'envisagent plus l'avenir qu'avec crainte et que tel qui, en d'autres temps, eût patienté, renouvelé des traites, montre aujourd'hui les dents, exige son argent et met en branle l'appareil judiciaire pour faire rentrer les sommes dont il a lui-même besoin pour apaiser un autre.

Cet encombrement des rôles vient encore aggraver le mal. Pour quelques-uns qui, effrayés des lenteurs judiciaires, consentiront à attendre de bon gré, réfléchissant qu'après tout cela revient au même pour eux, combien d'autres, disposés à traiter des affaires, à avancer de l'argent pour favoriser une industrie, un commerce, refuseront tout net ! Et après tout ils n'auront pas tort ; car si, au délai convenu, le débiteur n'est pas en mesure, pour se faire rembourser, le créancier devra avoir recours au tribunal, mais le tribunal remettra l'affaire à un an ; s'il y a appel, nouveau renvoi ; de sorte que pendant deux ans le créancier attendra la rentrée

de son capital ; pendant deux ans ce capital sera compromis, dissipé, peut-être, totalement et en tous cas improductif d'intérêts !

Il y a certes là de quoi faire reculer les plus braves, surtout dans ce pays où — il faut bien l'avouer — la bonne foi ne court pas précisément les rues ; car les malhonnêtes gens ne manqueront pas de tabler là-dessus pour emprunter avec la certitude de ne jamais rendre ; et, d'autre part, sous prétexte de pallier les risques que court leur argent, les prêteurs ne manqueront pas d'en demander un intérêt fabuleux. Ah ! usuriers et coquins auront beau jeu !

Voilà où cela nous mène. Depuis longtemps déjà nous réclamons la création d'une 3<sup>e</sup> chambre. Le moment est venu, ce nous semble, de se rendre au vœu de la colonie. Nos magistrats actuels font largement leur devoir, plus même que leur devoir ; nous reconnaissons qu'à moins de siéger 24 heures par jour, ils ne peuvent faire davantage ; nous ne les incriminons donc pas, mais nous demandons qu'on leur adjoigne d'autres juges ou que, à l'exemple de ce qui se fait en France, on nomme des commerçants juges au tribunal de Commerce, nos juges seront ainsi débarrassés sinon de la plus grosse du moins d'une fort respectable partie de leur tâche.

Nous avons en mains une « Petite Tunisie » numéro 375 du 7 février qui nous est revenue de Paris, nous ne savons pas pourquoi.

Elle a été mise à la poste de Tunis le 7 et était adressée à M. Château, 8 bis rue Labryère à Paris par un ami.

Qu'on ne croie pas que nous avançons cela en l'air, en disant que l'expéditeur de cette « Petite Tunisie » nous est connu. Il n'y a pas à se tromper.

L'encre est bien celle que ce monsieur affectionne, et si cela ne suffisait pas, pour convaincre nos lecteurs, nous leur dirons encore que la bande avait servi d'épreuve à une élucubration quelconque.

Et maintenant veut-on savoir pourquoi ce numéro a été envoyé au sieur Château ?

Parce que, dans un article, celui-ci était traité comme il le méritait et X....., espérait peut-être que son ami poursuivrait notre rédacteur en chef en police correctionnelle à moins qu'il y ait entente entre ces deux messieurs pour faire cette misérable campagne de presse, à Paris, contre notre honorable Résident.

Qui le sait ?

## Sus à la C<sup>ie</sup> G<sup>ie</sup> Transatlantique

Un ancien inspecteur remercié de la Compagnie Transatlantique, dit-on, même, depuis quelque temps, dans un grand journal de Paris, une campagne contre la compagnie qui l'a prié d'aller offrir ses excellents services ailleurs, dont le but évident est, en premier lieu, d'assouvir la haine qu'il nourrit à l'endroit de ceux qui lui ont coupé les vivres et en second lieu, de créer une panique parmi les porteurs d'actions et d'obligations de cette Compagnie et d'amener par là une catastrophe... mais en tous cas, si la catastrophe ne se produisait pas, d'indisposer la Chambre des dé-

putés contre la Compagnie Générale Transatlantique.

On sait, en effet, que la Chambre des députés va être appelée, dans peu de temps, à voter le projet relatif aux services maritimes postaux de la Méditerranée ; une fois le projet adopté, une adjudication publique aura lieu, puis le Parlement devra ratifier la convention passée entre le gouvernement et l'adjudicataire des services maritimes postaux.

On comprend aisément le tort immense que pourrait faire cette campagne de presse à la Compagnie Générale Transatlantique si nos « honorables » tenaient pour argent comptant tout ce que nous débite l'individu congédié.

Pour l'honneur du Parlement nous espérons qu'ils accueilleront, comme elles doivent l'être, ces diatribes qui ne tendent rien moins qu'à amener une nouvelle catastrophe financière en France, catastrophe dont les conséquences seraient non seulement ruineuses pour les porteurs d'actions et d'obligations de cette compagnie, mais encore désastreuses pour le pays, car ce serait une des plus importantes compagnies de navigation française qui disparaîtrait et il ne le faut à aucun prix.

Nous reproduisons, ci-dessous, le texte de la pétition que les ouvriers français viennent d'adresser à M. le général Lelercq :

Tunis, 4 février 1894.

A Monsieur le Général commandant la brigade d'occupation.

MON GÉNÉRAL,

Nous, ouvriers français, qui avons payé notre dette à la patrie, nous avons l'honneur de vous présenter notre humble requête au sujet de la situation qui nous est faite ici.

Vous n'ignorez, certainement pas, mon Général, que dans même les travaux militaires, les étrangers sont plus favorisés et plutôt employés que nous. Ce n'est pourtant pas parmi ces derniers que la patrie recrute ses défenseurs mais bien ses ennemis, qui connaissent mieux que nous, Français, par ce moyen, le côté faible de nos défenses militaires, ce dont, du reste, avec impudence, ils se vantent.

Nous ne doutons pas, mon Général, qu'avec les sentiments français si patriotiques et si militaires qui vous animent à l'égard de notre mère commune, la Patrie, vous ne fassiez le nécessaire pour que l'influence française sur cette terre où il y a tant de compétitions et d'ennemis de l'influence française, cette influence ne perde rien de son prestige et de sa force et de sa valeur.

Nous vous demandons, mon Général, que les diverses adjudications soient données aux divers corps de métiers français et ne soient pas seulement monopolisées au Génie, car sans cela, les divers corps de métiers, que deviendront-ils ?

MON GÉNÉRAL,

Nous attendons de votre droiture et de vos sentiments patriotiques une so-

lution qui satisfasse une classe intéressante de la société, la classe des travailleurs qui, depuis trop longtemps, voit passer entre les mains d'étrangers ce qui lui est dû à elle seule.

Veuillez agréer,

mon Général,

l'assurance de nos sentiments les plus respectueux ainsi que de notre plus profond dévouement.

Suivent : Cent-quinze signatures.

Nous nous associons de tout cœur à l'esprit de cette pétition. Il y a, en effet, un réel danger pour nous à confier à des ouvriers étrangers les travaux qui importent le plus à notre sécurité, tels que les chemins de fer et surtout les forts.

Il est bien évident que si la guerre se déclarait avant l'achèvement des travaux, ceux-ci seraient immédiatement abandonnés et plus que probablement détruits par ceux qui les doivent exécuter. Il est bien évident aussi que ces ouvriers, connaissant parfaitement — et bien mieux que nous — nos travaux de défense ou de communication, s'empresseraient d'en signaler à l'ennemi les points faibles qu'ils auraient pu être contribué à rendre faibles à dessein.

Il y a longtemps que ce problème est agité, la grande raison que l'on oppose est celle de l'économie : les Français exigent de trop forts salaires ; outre qu'il y a là une idée fautive, il faut tenir compte aussi que le Français travaille beaucoup plus soigneusement ; et puis ce ne sont pas ces questions d'économie qui nous doivent arrêter quand il s'agit d'une chose aussi grave que notre sécurité nationale.

## COMMUNAUTÉ GRECQUE

Résultats des Élections de dimanche :

Votants 71, suffrages exprimés 71.

ÉPITROPES :

MM. Basilio Couiteas, président,	71
Siganaki	69
Teriopsaus	71
Georges Coyotopoulos	56

ÉPHORES

MM. Ecouomo	69
A. Gregoriou	68
N. Adamandiat	66
G. Papadoulea	64
D. Galanopoulo	64
Panayotti Micopoulo	59
N. Douras	45
N. Anastasopoulos	45

Nous donnerons notre appréciation sur cette élection dans notre prochain numéro.

Quelques personnes nous ont prié de demander à qui de droit, si un pharmacien toléré a le droit d'afficher à la devanture de son magasin : pharmacien diplômé. Comme on a oublié de nous dire de qui, il s'agit, nous publions ci-après, les noms des pharmaciens diplômés, ils ne sont pas épais à Tunis :

MM. A. Dislay ; A. Née ; Chabert ; Brignone.

Nous nous en rapportons à l'Officiel du 30 janvier 1894, donnant la liste des pharmaciens diplômés.

## L'ALLIANCE ISRAËLITE

LVIII

### Six mois de prison

Le télégraphe nous a apporté jeudi, d'Alger, une mauvaise nouvelle : notre ami Lellouch n'a vu sa peine d'un an de prison, qui lui avait été infligée par le tribunal de Tunis pour avoir tiré un coup de revolver sur son débiteur Mourès, réduite que de six mois,

c'est-à-dire qu'il a été condamné à six mois de prison, sans application de la loi Béranger. Comme le jour de sa comparution en appel, il avait déjà trois mois et demi de prévention, qui comptent, paraît-il, dans les six mois qu'il doit faire, il ne lui resterait plus que deux mois et demi à tirer. Et deux mois et demi, c'est bientôt passé.

Dans la solitude de son cachot, notre ami apprendra une bonne nouvelle. Son adversaire vient de se voir à nouveau déclaré en état de faillite et le dépôt de sa personne à la maison d'arrêt a été ordonné.

Si la justice a châtié celui qui, menacé en réclamant ce qui lui était dû, s'est laissé aller jusqu'à tirer un coup de revolver, elle condamnera aussi le débiteur qui ne savait pas plus ce que c'était que payer un ouvrier ou un fournisseur.

Personnellement, nous n'en voulons pas à Mourès, que nous n'avons pas l'honneur de connaître, mais il a fait du mal à un de nos amis, nous sommes heureux — heureux n'est peut-être pas le mot juste — aujourd'hui qu'il soit lui-même dans le malheur et aux prises avec dame Justice.

Celle que nous plaignons, au milieu de tout ceci, c'est Madame Mourès qui va se trouver, la pauvre, dans une situation bien pénible par suite de l'incarcération de son mari.

(A suivre.)

Y.

Un adversaire acharné de la Tunisie vient de mourir.

Nous voulons parler de M. Viette député du Doubs et ancien ministre des Travaux Publics.

Avec Camille Pelletan, un autre député que nous devons porter dans notre cœur, M. Viette a retardé de dix ans l'essor de la colonisation française en Tunisie.

Il existe, à Tunis, une société de secours mutuels dont nous ne voulons pas prendre drôlement son rôle.

Lorsqu'une famille se trouvant dans une situation précaire a besoin du concours de ladite société, il faut aller faire des bassesses auprès de son président pour obtenir un léger secours.

Drôle de société de secours mutuels que celle-là !

La Société de Bienfaisance Française s'est réunie dimanche à la municipalité pour procéder à l'élection de son bureau pour l'année 1894.

Nous espérons qu'en présence du peu de membres qui ont répondu à l'appel du bureau sortant de nouvelles élections auront lieu prochainement :

Feuilleton de la *Petite Tunisie*

(12)

## OURIDA

OU LE

### RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

Par un sentiment de haute convenance et qu'apprécieraient justement Maurice et Gabrielle, Obeid fit aussitôt retirer les danseuses, craignant que, encouragée par une fructueuse recette, l'une d'elles n'eût l'idée de terminer la soirée par le Pas de l'Abeille.

Le Cheikh eût été désolé qu'il soit dans en présence d'Ourida, et il lui eût été fort difficile d'en priver ses invités, passablement surexcités déjà, s'ils l'avaient demandé ce pas étant le nec plus ultra de la terpsychose arabe.

Se tournant vers Mlle de Villebelle, il lui dit à voix basse, en souriant avec malignité :

## LA SITUATION A TUNIS

Les bruits alarmants qui persistent, s'aggravent sans aucun motif plausible.

L'autorité militaire n'a pourtant pris, comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, aucune mesure spéciale ; seulement le général s'étant aperçu que l'officier de piquet ne couchait pas à la caserne, suivant le règlement, a ordonné d'appliquer le règlement.

Pour les ordonnances couchant en ville qui avaient le fusil Lebel et auxquels il paraissait imprudent de laisser cette arme dans les maisons particulières, le général l'a fait remplacer par le fusil Gras et, toujours d'après le règlement, a fait distribuer avec chaque arme des cartouches.

Le débarquement des immigrants italiens suit sa marche normale.

L'Unione, organe de la colonie italienne, nuance Crispi, très accusée, proteste violemment contre tout bruit qui présenterait les immigrants comme prêts à se soulever et traite ces bruits de racontars.

Les langues vont naturellement leur train ; on débite des choses absurdes telles que l'enlèvement simultané de tous les officiers logeant en ville, ou encore des rixes sanglantes qui se seraient produites à Bizerte et le bruit que la flotte italienne est en vue de Sidi-Bou-Saïd.

Le fait que ces bruits concordent avec certains articles d'organes de la presse parisienne, tels que l'*Autorité*, la *Libre Parole*, le *Rappel*, qui sont inspirés par des personnalités tunisiennes, tend à faire croire que ces bruits ridicules émaneraient de Tunis.

Une enquête se fait sur leur auteur, Espérons qu'il sera découvert et puni comme il le mérite.

## Les ouvriers étrangers

On sait que depuis quelques mois, dit le *National*, sur la frontière des Alpes, les Italiens ont plus que doublé les effectifs de leurs troupes et que leurs forts sont admirablement gardés.

Chez nous, au contraire, nos seulement nos positions sont faiblement défendues, mais encore il est presque de notoriété publique que nos postes et nos batteries sont quotidiennement explorés par des espions étrangers.

On affirme même, chose incroyable, que certains de nos militaires malades sont soignés par des médecins de l'armée italienne, et que les ouvriers et cantiniers des forts sont également Italiens.

Le général Mercier, averti de ce fâcheux état de choses, vient, dit-on, d'en-

— R'alia cerira oukht tch'abbi-ch tatina el chehib el Nah'la. Chère petite sœur, veux-tu nous donner le Pas de l'Abeille ?

— I-bareksik ! Merci mille fois, répondit-elle, je l'ai complètement oublié.

Elle serra davantage la main de Maurice qu'elle n'avait pas quitté de la soirée.

De la fête, il ne restait plus que le souvenir !

Obeid reçut les compliments et les remerciements de ses amis, qui regagnèrent leurs tentes, leurs villas, leurs fermes, leurs villages, leurs ksour.

M. et Mlle de Villebelle demeurèrent encore plusieurs jours chez Obeid.

Quand ils parlèrent sérieusement de partir, la figure du cheik s'assombrit.

— Bad-redoua ! Après-demain ! répondit-il ; je comprends parfaitement votre désir de regagner la France, de revoir vos bons parents, de vous unir selon vos lois et devant un prêtre chrétien ; mais quelques heures de plus ou de moins ne sont guère pour vous et beaucoup pour moi ! que je vais être isolé, lorsque vous ne serez plus ici, et que je n'aurai même pas l'espoir de vous revoir ! Et puis le siroco va souffler ; il serait imprudent de vous mettre en route maintenant !

voyer des instructions pour y remédier d'urgence.

En dehors de ce qu'elle a de dangereux pour la sécurité nationale, cette agglomération énorme d'ouvriers italiens dans nos départements du Midi, présente, au point de vue social, des inconvénients très graves, que l'on peut discuter de sang-froid, aujourd'hui que la fâcheuse affaire d'Aiguesmortes est liquidée.

La concurrence à outrance qui existe entre les ouvriers français et les ouvriers étrangers est désastreuse pour nos nationaux ; MM. Brice et Chappuis, députés, le démontrent clairement dans l'exposé des motifs d'un projet de loi, qu'ils ont récemment déposé à la Chambre, projet de loi réclamant l'établissement d'une taxe sur les ouvriers étrangers.

« Les conditions de la concurrence, entre ouvriers français et étrangers sont en effet, disent-ils, loin d'être identiques, et notre législation, qui ne tient pas compte de ces inégalités, favorise les seconds au détriment des premiers.

« Ainsi, au point de vue des charges militaires, est-il admissible que l'ouvrier étranger trouve, dans son immunité même l'avantage d'être souvent préféré à l'ouvrier français ?

« En second lieu, on a protégé l'industrie nationale contre la concurrence étrangère, et on est entré dans la même voie, bien que dans une proportion notablement insuffisante, en faveur de l'agriculture ; le principe fondamental de l'égalité devant la loi exige dès lors que la protection de l'ouvrier français soit introduite dans notre régime économique.

« Enfin, les ouvriers étrangers et notamment les Italiens, originaires de régions d'où les chasse la misère, vivent avec une infime dépense, logent en commun, n'ont pas de famille à nourrir, et il leur est, conséquemment possible de travailler à des conditions inacceptables pour l'ouvrier français. Imposer à ce dernier une telle concurrence, c'est l'obliger à renoncer à bref délai à un bien-être qu'il juge déjà insuffisant, en même temps que paralyser d'avance l'effet des lois d'émancipation qu'on prépare. »

Ce langage est fort sensé. On ne saurait mieux, en quelques lignes, exposer la situation et proposer le remède.

Ce remède, d'après MM. Brice et Chappuis consisterait à soumettre à une taxe mensuelle de cinq francs les employés et ouvriers étrangers admis ou non à domicile.

Cette taxe serait réduite de moitié pour les femmes.

Nous n'avons pas les éléments nécessaires pour apprécier si ce chiffre de cinq francs correspond bien aux besoins

Qu'objecter à cela ? Pas grand-chose ! Rester encore quelque temps, chasser la gazelle, l'antilope, avec faucons et lévriers en caracolant en compagnie, d'Obeid et de Mohamed. Formuler encore le désir de gagner le Sud et entendre un nouveau Bad-redoua immanquable !

Maurice avait espéré reprendre le chemin de la France dès le lendemain de la fête d'Obeid, et dix jours s'étaient déjà écoulés, sans qu'il eût pu prendre congé de l'Arabe, plus égoïste et plus personnel que vraiment affectueux.

La présence de Gabrielle, aux conversations, aux promenades, à la chasse, plaisait au cheikh.

En dehors de l'extrême beauté de la jeune fille, qui avait fait une trop grande impression sur le Tunisien, celui-ci, dont l'esprit était assez cultivé, aimait les réparties fines, les plaisanteries spirituelles, les discours sensés de Gabrielle, à laquelle il ne pouvait malheureusement comparer aucune des splendides statues vivantes renfermées dans son harem.

Gabrielle lui avait ouvert des horizons tout nouveaux.

Les mahométans, nous ne saurions trop le dire, ne voyant dans la femme qu'une

de la cause, ce sera à la Chambre de juger, mais nous ne saurions trop approuver l'usage auquel serait attribué ce nouveau revenu :

« Les sommes ainsi recouvrées seront déposées à la caisse des dépôts et consignations, en attendant qu'elles puissent être versées à la caisse nationale de retraites, de secours et de prévoyance et portées au compte des ouvriers au prorata de leurs versements individuels. »

Nous ne savons quel sort le Parlement réservera à ce projet de loi ; mais les intentions des auteurs sont, on le voit, excellentes.

Lorsqu'il viendra en délibération, on ne saurait en suivre la discussion avec trop d'intérêt.

La « Dépêche », malgré notre mise en demeure de répondre si oui ou non elle appuyait les idées émises par son ex-colaborateur, reste dans un silence qui nous effraie, car il ressemble à un état léthargique très inquiétant.

La frayeur est toute de leur côté à ces auteurs de gausseries ineptes et de saillies grossièrement railleuses !

Ils se posent en hommes d'esprit, et ne trouvent pas un argument pour satisfaire notre curiosité. Ils ne sont décidément pas forts, ces pauvres messieurs !

Aussi les laisserons-nous tranquilles, envahis que nous sommes de pitié pour leur cruel embarras et leur faiblesse extrême !

Notre honorable Résident ne s'émeut du reste point de ce que peut pondre l'aristocratique cerveau de l'aristocratique Château attendu qu'aujourd'hui la réaction n'a plus voix au chapitre !

C'est égal, personne ne se serait douté que nous avions des réactionnaires en en face !...

L. DE P.

## Les Courses de Tunis

Au sujet de ces courses, notre confrère l'*Hippique*, d'Alger, a reçu communication de la lettre suivante qu'il s'est empressé de publier et dont l'importance n'échappera à personne.

Monsieur Vincart, Président du comité de la Société hippique, Tunis.

En suite de la publication du programme de vos prochaines courses d'avril et novembre, je reçois de plusieurs de mes collègues des lettres m'exprimant leur vif mécontentement par suite de l'exclusion que vous faites des produits algériens dans certaines épreuves.

Vous remarquerez en effet que pas un seul hippodrome de l'Algérie n'exclut les produits tunisiens. Votre mesure n'est donc pas équitable et si vous la maintenez (j'ai le vif regret de vous le dire) toutes les Sociétés algériennes seraient contraintes d'employer la même mesure à l'égard de vos produits.

source de plaisirs sensuels, un être propre à satisfaire leurs passions brutales, n'élèvent ces malheureuses que dans ce but.

Leur éducation intellectuelle est absolument négligée.

La femme arabe, destinée au harem, est aussi sottise que belle, aussi stupide que voluptueuse. Elle ne cherche à briller que par ses charmes plastiques, avec lesquels, elle réussit, quelquefois, à prendre un empire éphémère sur celui qui a droit de vie et de mort, c'est-à-dire sur son époux inconstant ou son amant infidèle.

Mariée à douze ou treize ans, elle paraît vieille dès très bonne heure.

Son existence est exécrable : ravalée aux yeux de celui qui l'a achetée, elle se voit, sans tristesse, reléguée dans l'affection de son maître et seigneur, entre ses animaux domestiques.

(A suivre.)

Comme il est d'un intérêt commun qu'il ne soit pas fait d'exclusion dans la confection de nos programmes, j'ose espérer que le comité ne refusera pas de rapporter la mesure concernant nos produits et que vous donnerez à cette décision la plus grande publicité.

Veuillez agréer, etc.

Signé; RIBES Fils.

Président de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux barbe et arabe en Algérie.

Echos Tunisiens

Sage-Femme de 1<sup>re</sup> classe

Madame DUMAS, sage-femme de première classe de la Faculté de Montpellier, 18, rue Es-Sadikia, installée récemment à Tunis, a l'honneur de prévenir le public qu'elle donne des consultations tous les jours de 1 heure à 3 heures du soir.

Les habitants de la rue El-Marouk scandalisés par les orgies en plein vent des filles de joie qui sont allées y installer leur quartier général, ont immédiatement adressé une plainte à la municipalité afin d'obtenir que ces prêtresses de Vénus soient priées d'aller ailleurs se livrer à leur commerce aussi peu moral que lucratif.

On s'imagine sans doute que la municipalité s'est empressée de faire droit à la pétition des habitants de la rue El-Marouk, que le voisinage de ces marchandes d'amour incommode ? Eh bien, qu'on se détrompe !

La municipalité ne saurait expulser de la rue El-Marouk des filles soumises qui l'habitent presque exclusivement depuis très longtemps et alimentent le budget municipal !!!

Ce depuis très longtemps date de quelques jours avant la réclamation des habitants de la susdite rue !

Et voilà pourquoi les habitants de la rue El-Marouk devront subir le voisinage de ces vierges folles !

S'ils ne sont pas contents, qu'ils aillent se loger ailleurs.

Boucherie Française

9, RUE D'ITALIE, 9

Changement de Propriétaire

L. DUPREY, successeur

Ouverture samedi 17 février

M. DUPREY a l'honneur d'informer le public qu'il trouvera dans sa boucherie des viandes de 1<sup>er</sup> choix et de 1<sup>re</sup> qualité à des prix défiant toute concurrence.

Les services postaux de la Méditerranée

Les députés de l'Algérie et des Pyrénées-Orientales ont eu, une entrevue avec le ministre du Commerce et le directeur général des Postes et Télégraphes auxquels ils ont demandé de hâter le dépôt du projet relatif aux services maritimes et postaux de la Méditerranée.

Le ministre a répondu qu'il prenait acte de cette demande et a ajouté qu'il s'efforcerait de donner satisfaction aux réclamations formulées en faveur du rétablissement des lignes de Port-Vendres.

Grand Restaurant du Café de Tunis

Service de premier ordre à la carte. Grands vins

Souscription

en faveur d'une famille française malheureuse

DEUXIÈME LISTE

MM. M. T.....	5	>
M. Lambert.....	2	>
Bellot.....	2	>
Migliameo.....	1	>
G. B.....	2	>
A. P.....	2	>
V. B.....	1	>
Bouteille fils.....	2	>
De Villebois, propriétaire...	2	>
Total..	19	>
Total de la première liste.	65	>
Total..	84	>

Les Troupes Sahariennes

Le Soir annonce que, sur la proposition du général Hervé, commandant le XIX<sup>e</sup> corps, le ministre de la guerre vient de décider la création de « troupes sahariennes » recrutées parmi les indigènes, encadrées par des officiers français et composées d'infanterie et de cavalerie.

Ces troupes auront pour mission d'occuper et de surveiller l'Extrême Sud Al-

gérien et notamment les voies principales conduisant aux pays où nous voulons établir notre influence.

On trouve des Terrines de bécassines au Tunis-Hôtel, rue d'Italie, Tunis

Le jargon administratif est parfois drôle. Au bureau de poste de Tunis.

Il est cinq heures du soir.

Un monsieur s'approchant du guichet :

— Dites-moi, Monsieur l'employé, est-ce que ma lettre partira ce soir ?

L'employé gravement :

— Ça dépend : si elle n'est pas chargée elle partira ; si elle est chargée elle ne partira pas !

Chronique Théâtrale

La Cavalleria Rusticana a été différemment appréciée par le public. D'aucuns trouvaient que la musique n'avait rien d'original ; elle ne possédait qu'une senteur italienne ; d'autres, au contraire, en qualifiaient les accents d'expressifs et de touchants. Nous sommes parfaitement de l'avis de ces derniers. Cette musique, en effet, dépeint on ne peut mieux, tour à tour, l'expression de l'amour, de la terreur, de la vengeance et finalement de la désolation. C'est une riche œuvre, voilà notre opinion, et si quelqu'un l'entend mieux, nous l'irons dire à Rome.

M. Donchet nous a donné deux représentations de cet ouvrage remarquable et l'affluence a été chaque fois très nombreuse.

M. Barthe y obtient un succès légitime et Mlle Demalac lui donne brillamment la réplique.

M. Nérel est pathétique et terrifiant à un tel point, qu'on serait tenté d'implorer la pitié pour son pauvre partenaire !

Mme Martin nous a représenté une bonne vieille mère et Mme Néva une captivante maîtresse.

Nous sommes heureux d'enregistrer le vif succès obtenu par M. Nérel, notre sympathique baryton, dans le *Mattre de Chapelle*.

Sa voix s'est dévoilée agréable et sentimentale dans cette charmante petite pièce.

Parlons un peu de l'immense succès des Menus-Plaisirs.

Toto, cette divertissante opérette, nous a franchement amusé. L'esprit inventif domine sans conteste et si l'on constate parfois des choses communes, voire vulgaires, il ne faut pas le faire au préjudice des passages fréquents d'une drôlatique inspiration.

Ab Jove principium : commençons donc par féliciter très chaudement la gracieuse et sémiillante Mlle Gilberte Andrée un Toto et une Tata incomparables. Quel vicé dans ce costume de collégien et quelle naïveté de fillette dans la robe d'une blancheur immaculée de Tata !

Mlle Gilberte Andrée a le talent surprenant de changer de physionomie d'un instant à l'autre, ce qui n'est pas trop facile. Notre sympathique chanteuse d'opérette a été récompensée par les braves enthousiastes de la salle. Ont-ils pu atténuer la fatigue que devait ressentir cette charmante artiste à la fin du spectacle. Nous le souhaitons de tout cœur.

Des compliments à MM. Duvivier, Séguin, Cardon, Ponge sans oublier Mlle Demanthe et M. Garrigues.

Excellentes soirées.

JOAILLERIE, HORLOGERIE BIJOUTERIE

SPÉCIALITÉ DE BIJOUX ARABES

COHEN & HASSID  
TUNIS. — 1 Rue de l'Eglise — TUNIS.

MAGASIN GÉNÉRAL  
22, avenue de France, TUNIS  
MAISON BARTOLI FRÈRES ET C<sup>e</sup>

OUVERTURE DU NOUVEAU COMPTOIR de Lainages et Nouveautés  
Nous portons à la connaissance du public que nous venons d'inaugurer un magnifique Comptoir de Lainage et Nouveautés pour dames, comportant toutes sortes d'étoffes pour costumes, tels que Loïe Fuller, Diagonale, fantaisie pour deuil, Néros noir, Ecosais, Neigeuse, etc., etc. Notre ancien rayon de flanelle coton et Pilo a été considérablement augmenté et un choix très varié de nuances et de dispositions en fait un des importants de notre magasin.

Nous avons créé, à côté de ce nouveau comptoir de lainage, un autre, non moins important, de Confections pour hommes renfermant des costumes complets en drap de 25 francs. Pantalons de travail, Vestes et calottes de cuisinier, etc. Choix toujours considérable de flanelles, Tricot laine, Gilets de chasse, Caleçons laine blanche et couleur — Chaussures d'hiver — Pantoufles fourrées pour hommes, dames et enfants.

Seul dépositaire pour la Tunisie de l'Orfèvrerie CHRISTOFLE de Paris

A "L'HIRONDELLE"  
1, Rue Es-Sadikia, 1  
PAPETERIE-LIBRAIRIE  
Albums, Livres, Boîtes en couleurs, Portefeuilles et portes Cartes, Carnets Petites Bibliothèques, Coffrets de Parfumerie etc. etc.

GRAND Restaurant d'Athènes  
Tenu par M. PAPAYANNI  
4 Rue de l'Eglise  
GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS (authentique) de provenance directe  
Prix : 1 fr. 50 le litre  
On porte à domicile

Manufacture d'Armes  
J.-M. DURIF  
1, rue Es-Sadikia, 1 — Tunis  
armes de chasse et de tir  
REVOLVERS  
Poudre et plomb de Chasse  
P. PERRIN

Boucherie Lyonnaise  
28, rue d'Italie, Tunis.  
la plus ancienne boucherie française  
Arrivages toutes les semaines  
BOEUF ET VEAUX DE FRANCE

CAYES CÉLESTIN  
CIBIAL & Cie  
Commission-Exportation  
TUNIS, rue de la Sebka, 5  
Service rapide à domicile

TEINTURERIE PARISIENNE  
17, Avenue de Paris, Tunis  
NETTOYAGES et APPRÊTS  
Blanchiment de Flanelles  
Spécialité de Nettoyage à sec  
L. DAVIN FILS

A LA PENSÉE  
15, Rue d'Italie, en face la Poste. — TUNIS.  
Lingerie de Dames et Layettes  
Confections pour Dames et Enfants  
Corsets, Bas et Gants  
Ouvrages de Dames. — Rideaux de Vitrage.  
Fantaisies Parisiennes

MUSÉE ARABE  
TUNIS — 11, rue des Parfums — TUNIS  
AHMED DJAMAL  
Grands magasins de curiosités tunisiennes  
Grand choix d'armes arabes anciennes. Costumes du pays, tapis anciens et modernes. — Objet d'art et de collection. — Cuivres damassés. — Assortiment complet de Bijouterie du pays. — Tabletterie. — Gravures de Carthage — Travaux en nacre. — Soieries indigènes de tous dessins sur commande. — Broderies anciennes et modernes, etc.  
La Maison se charge de faire les expéditions dans toutes les parties du monde.

Hygiène de la Bouche  
Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **Coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.  
Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.  
Se défier des contrefaçons  
DEPOT : à la Pharmacie E. NÉE

FABRICATION FRANÇAISE  
de serrures et combinaisons  
Pour COFFRES-FORTS  
simples ou incombustibles  
FORESTIER FRÈRES (Valnes)  
Seul dépositaire pour la Tunisie :  
A. MODIGLIANI, 4, avenue de France (Passage de Tunis).

MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE  
autorisé par décret de S. A. le Bey  
DIRECTION :  
38, rue sidi-Kadous et rue des Glacières, 67  
Ancienne maison PROAL  
Bureaux auxiliaires : 69, rue de la Kasba, et 12, rue Kachachine,

Etude de M. SOULET, huissier à Tunis.  
VENTE  
PAR AUTORITÉ DE JUSTICE  
Le jeudi vingt-deux février 1894, à huit heures du matin, dans la salle des ventes rue de Danemark, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :  
Armoire, table de nuit, tables, consoles, chaises, canapés buffets, fauteuils, etc.  
Au comptant et frais en sus.  
L'huissier poursuivant,  
Signé : SOULET

RHUMS ET CAFÉS  
des Importations directes des Antilles  
GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL  
M. ARNAUD & Cie  
TUNIS. — Rue de Danemark — TUNIS.  
au rendez-vous des Gourmets  
EPICERIE SUISSE  
Marché Neuf, n° 17 — Tunis  
Maison G. CHAREUN & Cie  
Produits de 1<sup>er</sup> Choix  
Expéditions dans l'Intérieur

Domaine Potin  
Chaux, hydraulique et ciments  
Dépôt : près de la gare Française  
VIN ROUGE  
VIN BLANC. — EAU-DE-VIE  
S'adresser à MM. Comte et C<sup>e</sup>  
4, rue Sidi Ettinggi, à Tunis.

Etude de M. PATEL huissier à Tunis.  
VENTE  
par autorité de Justice  
Le QUATRE MARS MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT QUATORZE à dix heures du matin, dans la salle des ventes, sise rue de Danemark, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :  
Lampes, flambeaux, statuettes, deux chevaux isabelle.  
Au comptant et frais en sus.  
L'huissier poursuivant,  
signé PATEL.

Boulangerie Viennoise  
8, boulevard de Paris  
FERDINAND HEINRICH  
Spécialité de pains viennois  
CROISSANTS AU BEURRE  
Petits pains pour Restaurants et Hôtels  
On porte à domicile

Lithographie A. BEAU  
(Maison fondée 1887)  
TUNIS. — Rue d'Espagne. — TUNIS  
diplômé à l'Exposition Universelle  
PARIS 1889  
Cartes de visite, cartes d'adresse, factures, têtes de lettre, lettres de change-mandats, etc.  
TRAVAUX POUR ADMINISTRATIONS  
Prix Modérés

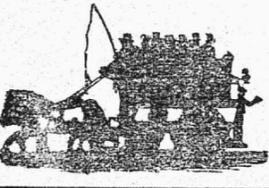
Etude de M. SOULET, huissier à Tunis.  
VENTE  
par autorité de justice  
Le lundi vingt-six février 1894, à 8 heures du matin, dans la salle des ventes, sise rue de Danemark, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :  
Commode dessus marbre, canapés, armoire à glace, table de nuit, table, candela-bres et autres objets mobiliers.  
Au comptant et frais en sus.  
L'huissier poursuivant,  
F. SOULET.  
Le Gerant : Em. LACROIX  
TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne.

Maison **PIERRE AUVIN**. — TUNIS

**MARBRES BRUTS et OUVRÉS**

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie  
**CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS**  
Articles de *Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.*  
Bureaux et Magasins : **7, rue d'Espagne.**  
Vastes Entrepôts : **rue d'Italie.**  
N.-B — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux.

**Messageries Françaises**  
**DEMANGE & Co**



**Service Quotidien Régulier**  
entre **TUNIS-SOUSSE** et vice-versa  
*Service des Dépêches*  
*Transport des Voyageurs et de la Messagerie*  
Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi  
BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17; à Sousse au Café du Commerce.

*Manufacture de carreaux de Faïence*  
**Fourmaintraux-Tourquin**  
à DESVRES (Pas-de-Calais)

**CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS**  
DU BOULONNAIS  
**TRAVAUX EN CIMENT**  
*Cuves à vin, Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages*  
**Paul CAILLARD**, architecte, représentant  
BUREAU ET CABINET D'ÉCHANTILLONS  
Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) — TUNIS

*Demandez partout*

**« L'APÉRITIF BELLOT »**

**ABSINTHE ET AMER CONILH**

**Bellot, distillateur à Tunis**  
rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de **VICHY**  
Dépôt des liqueurs fines de la maison **LAVAINÉ** et Cie

**GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE**  
**AIMÉ EYRIÈS**

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits  
Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers  
Maison de gros et de détail

**« LA RUSSIE »**

**SOCIÉTÉ DE PÉTROLES RUSSES**

La Société LA RUSSIE vient d'installer à Tunis une succursale pour la vente de ce produit, raffiné à un degré supérieur, d'une pureté, d'une limpidité et d'une clarté parfaites, à des prix défiant toute concurrence loyale.

De plus — et cette innovation est à signaler particulièrement — la Société la Russie livre le Pétrole à domicile, dans des bidons en fer battu, avec robinets hermétiques, de la contenance de 18, 36 et 90 litres au prix de **2 fr. 15 les 18 litres.**

Ce nouveau système de bidons, d'une propreté extrême, étant en outre d'une sécurité absolue contre l'incendie, les établissements et surtout les familles peuvent en faire usage sans aucun danger.

Pour les commandes, s'adresser à MM. CAMILLERI frères, agents dépositaires, 11 Rue de la Commission, TUNIS.

**CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE**

Société anonyme, capital : 10,000,000  
OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. — Avances sur récoltes — Garde de titres. — Reports — Paiement et escompte de coupons. — Ordres de bourse au comptant et à terme — Dépôts à vue et à échéances fixes — Encaissements et recouvrements. — Emissions. — Souscriptions. — Chèques et lettres de crédit.

A vendre ou à louer une **Fabrique de savon** toute agencée.  
S'adresser au bureau du journal.

**COMPAGNIE ALGÉRIENNE**

SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital : 15 Millions entièrement versés

Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande  
Escompte, Recouvrement, Avances sur titres et marchandises, Chèques et lettres de crédit sur tous pays. Encaissement de coupons. Ventes, Achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0. — Bons de caisse : Bons à un an et deux ans, 3 0/0; Bons à trois ans et quatre ans, 3 1/2 0/0; Bons à cinq ans, 4 0/0.

**Pelleterie et Plumes**  
Naturaliste, 16, rue Al-Djazira.  
**M. BLANC** Préparation de toutes sortes d'animaux.

**Sellerie-Bourellerie Tunisienne**

RUE AL-DJAZIRA, 16 — TUNIS

**LOUIS INGARAO**, Ex-chef d'Atelier de la Maison Carbonaro

**Harnais de luxe et d'occasion**

Garnitures de Voitures à des prix exceptionnels de Bon Marché  
*Fouets de luxe et ordinaires*  
**ARTICLES D'ÉCURIE**

Monsieur **LOUIS INGARAO**, ouvrier sellier-bourellier, bien connu à Tunis pour son travail fin et soigné se recommande d'une façon toute spéciale à Messieurs les colons et commerçants.

**Au Cadran Universel**  
**CHARLES KLOTH**

TUNIS — 17, avenue de France, 17 — TUNIS  
*Horlogerie, joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc.*

**BASSIN D'ARCACHON**

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES PARQUEURS REUNIS

**HUITRES**

**MARENNES, ARCACHON, OSTENDE**

HUITRES : d'Arcachon, depuis 0,40 la douz.; de Marennes, depuis 0,75 la douz.  
**CASSE-CROUTE**

AGENCE GÉNÉRALE POUR L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE :

**12, RUE D'ITALIE - TUNIS**

**PHOTOGRAPHIE GARRIGUES**

MAISON PRINCIPALE

9, avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCESSALE : 23<sup>e</sup>, rue Al-Djazira (ancien local). — TUNIS

**LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES** exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés  
**LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES** vend tous produits accessoires et appareils photographiques.  
**LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES** est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.  
Les nouveaux ateliers de l'avenue de France sont chauffés. Les dames en costume de bal et les enfants en chemisette pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

**COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE**

Départs de Tunis

**Lundi** A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse.  
**Mardi** A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.  
**Mercredi** A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.  
**Jendredi** A 3 h. 1/2 du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.  
**Vendredi** A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.  
**Samedi** A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.

**FER QUINA BISLERI**

VOLETE DIGERIR BENE??

**LIQUEUR**

VOLETE LA SALUTE??



*Stomachique Reconstituante*  
de Felice BISLERI  
MILAN  
Boisson agréable avec l'eau de Seltz et Soda. Se boit préférentiellement avant le repas et à l'heure du Vermouth.



**L'EAU**  
de la R. Sorgente Angelica de NOCERA UMBRA, légère, gazeuse, alcaline, certifiée pure, réputée et déclarées par les principales célébrités médicales la reine des eaux de table.

Dépositaire pour la Tunisie **A. FERRETTI**, 19, rue Chaker — TUNIS

**Royal Windsor**  
**LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX**  
Avez-vous des Cheveux gris? Avez-vous des Pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?  
**SI OUI**  
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.  
Entrepôt : 22, Rue de l'Ecliquier, PARIS  
Env. f. sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE

**J. F. DESHUSSES**

A Versoix, près de Genève (SUISSE)  
Maison fondée en 1852  
**PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR** et diplômes d'honneur  
Agent général pour la Tunisie :  
**A. MODIGLIANI**, Avenue de France, 4, (Passage de Tunis).

**AUX ARMES DE ST-ETIENNE**

**O. BOURY**

TUNIS — Rue Al-Djazira, 25

**SUCCESSALES AU KEF ET A SFAX**

Armes de Chasse et de Tir — Location d'Armes — Cartouches chargées  
Douilles, Plombs et Articles de Chasse — Sabres, Epées, Eperons.

**ATELIER DE RÉPARATIONS**

Dépôt de Mèches à Mine — Dépôt de Poudres de Chasse et de Mine de l'Etat

**LE GRESHAM**

COMPAGNIE ANGLAISE

ASSURANCES SUR LA VIE

**LA UNION ET LE PHENIX ESPAGNOL**

COMPAGNIE FRANÇAISE

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

**LA THEMIS**

COMPAGNIE FRANÇAISE

ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS DE TOUTE NATURE

Pour tous renseignements: S'adresser à **M. ROUQUEROL**, rue d'Espagne

**BANQUE DE TUNISIE**

Société anonyme

**CAPITAL 8 MILLIONS de francs**

*Siège social à Tunis*

OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements... Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vues et à échéances fixes  
Garde de titres. — Paiement et escompte de coupons-Reports. — Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.

**SOUSCRIPTIONS — EMISSIONS**